

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 octobre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (363r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 octobre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49732>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 octobre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Sébline, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin envoie au préfet le procès-verbal de la constitution définitive du bureau de la délégation cantonale et le tableau de répartition des communes entre les délégués.

Notes

- Destinataire : Charles Sébline est préfet de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.
- La délégation cantonale est un organe d'inspection de l'instruction primaire constitué par la loi du 15 mars 1850 sur l'instruction primaire et secondaire (titre III, chapitre IV) (voir en ligne : <https://www.education.gouv.fr/loi-relative-l-enseignement-du-15-mars-1850-3800>, consulté le 16 mai 2023).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Éducation](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 11 a^rbre 78

Monsieur le Préf^t,

J'ai l'honneur de vous envoier ci-inclus le procès-verbal de la constitution définitive du bureau de la délégation cantonale et le tableau de la répartition des communes entre les délégués.

J'attendrai la notification de la décision à intervenir au sujet de cette répartition, pour convoquer de nouveau les délégués.

Veuillez agréer, Monsieur le Préf^t, l'assurance de toute ma considération

Lorin Hipp